

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION

**Arrêté**

**portant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs d'étude  
du ministère chargé de l'agriculture**

**Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié, relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n° 95-370 du 6 avril 1995 fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques de formation et de recherche du ministère de l'agriculture et de la pêche ;

Vu l'arrêté du 27 janvier 1997 instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des ingénieurs d'étude du ministère chargé de l'agriculture ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats du 13 décembre 2018 pour le renouvellement de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des assistants ingénieurs du ministère chargé de l'agriculture ;

**Arrête :**

**Article 1**

La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs d'études du ministère chargé de l'agriculture est fixée ainsi qu'il suit :

**A. Représentants de l'administration**

*Représentants titulaires*

- Monsieur Laurent BELLEGUIC, sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération (SRH), président ;
- Monsieur Cédric MONTESINOS, adjoint au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération (SRH) ;
- Madame Céline DEROUET, cheffe du bureau des établissements et des contrats (DGER) ;
- Monsieur Laurent LARIVIERE, ingénieur/inspecteur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures (IGAPS) et référent du corps.

*Représentants suppléants*

- Madame Laure BATALLA, cheffe du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation-recherche (SRH) ;
- Madame Nita JONCART, référent au sein du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation-recherche (SRH) ;
- Monsieur Yannick CHENE, adjoint à la cheffe du bureau des établissements et des contrats (DGER) ;
- Madame Anne-Cécile Desgeorges, adjointe à la directrice des ressources humaines de l'ANSES.

## B. Représentants des organisations syndicales

### *Représentants titulaires*

Madame Sylvie PERRIN	Ingénieur d'études hors classe	CFTD
Madame Elisabeth REPERANT	Ingénieur d'études hors classe	FO
Madame Sabine PETIT	Inégénieur d'études classe normale	CFDT
Madame Marie-Pierre MONTEIL	Inégénieur d'études classe normale	FSU - CGT

### *Représentants suppléants*

Madame Isabelle AUDEBERT	Ingénieur d'études hors classe	CFTD
Monsieur Franck INSIGNARES	Ingénieur d'études hors classe	FO
Monsieur Guillaume GILLET	Inégénieur d'études classe normale	CFDT
Monsieur Pablo GRANDA	Inégénieur d'études classe normale	FSU - CGT

### **Article 2**

L'arrêté du 22 octobre 2020 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs d'études est abrogé.

### **Article 3**

Le présent arrêté sera publié au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le, 9 décembre 2020.

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,  
Pour le ministre et par délégation,

L'adjoint au sous-directeur  
de la gestion des carrières  
et de la rémunération

  
Cédric MONTESINOS